DLP - 8 - 3 - 91037906



BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION

AVERTISSEMENTS AGRICOLES® "AQUITAINE"

GRANDES CULTURES

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORÊT
PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Chemin d'Artigues - 33152 CENON CEDEX
Tél. 56 86 22 75

Régisseur de Recettes
D.R.A.F. AQUITAINE
CCP BORDEAUX 6801 - 16 A
C.P.P.A.P. N° 1859 AD

ABONNEMENT ANNUEL : 300 F

BULLETIN TECHNIQUE imprimé à la
Station d'Avertissements Agricoles
Directeur-Gérant : A. GRAVAUD
PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE N° 2 — N° ISSN e0763-7314

VENDREDI 8 MARS 1991

PHOMOPSIS DU TOURNESOL : NOTE COMMUNE CETIOM-S.R.P.V.

BLE D'HIVER : PREVISION DES RISQUES

COLZA : GARE AUX MELIGETHES

***Note commune CETIOM-SRPV* (*)**

CETIOM.

PHOMOPSIS DU TOURNESOL
PRECONISATIONS CAMPAGNE 1991

Cette note fait le point des préconisations en matière de lutte contre le Phomopsis du tournesol pour la campagne 1991. Elle représente la position commune du CETIOM et du SPV.

Le Phomopsis du tournesol a un comportement très différent selon les conditions climatiques, qui nécessite un suivi biologique assez précis pour réaliser des traitements efficaces. Il est donc difficile de prévoir à l'avance son évolution et de déterminer avec précision le nombre et les dates des interventions.

En 1990, les conditions climatiques de fin Mai-début Juin ont été favorables à des contaminations précoces. Les fortes chaleurs de fin Juin et Juillet ont contrarié le développement du champignon et empêché très souvent l'extériorisation des symptômes de la maladie.

A l'Est de la zone (Lauragais notamment) où les pluies ont été faibles, le phomopsis a été peu observé en général. Dans la zone Ouest, Nord-Ouest (Gers, Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne, Dordogne) davantage arrosée, les attaques ont été fréquentes et parfois graves.

On peut considérer par conséquent que la maladie est présente dans la plus grande partie de l'aire de production du Tournesol du Sud-Ouest (voir carte ci après).

Comme les années précédentes, un suivi biologique sera assuré par le Service de la Protection des Végétaux avec la collaboration du CETIOM et divers autres organismes (firmes notamment) répartis sur la zone décrite précédemment.

La stratégie de lutte en 1991 sera précisée au cours de la campagne par des alertes des Avertissements Agricoles du Service de la Protection des Végétaux ou de votre technicien, en fonction de différents paramètres biologiques, climatiques et phénologiques (climat favorable à la maladie, maturation des périthèces, projections de spores importantes et précoces).

Stratégie à adopter en 1991

Deux années sèches ont pu faire penser à une régression de la maladie dans plusieurs situations (notamment le Lauragais). Demeurer vigilant, la maladie étant toujours présente et ayant même progressé vers l'Ouest en particulier.

(*) *CETIOM : Centre Technique Interprofessionnel des Oléagineux Métropolitains - Zone Sud.*
SRPV : Service Régional de la Protection des Végétaux.

P3

Vous allez semer une variété tolérante. C'est la méthode la plus sûre

Voir ci-après la rubrique "Variétés tolérantes disponibles pour les semis 1991".

* L'année est défavorable à la maladie (printemps sec)
Ne pas traiter.

* L'année est favorable à la maladie (printemps humide)
Un traitement pourra être réalisé, conseillé par les Avertissements Agricoles.

Les variétés tolérantes disponibles pour les semis 1991

* **Variété française inscrite au catalogue en 1991**
  - ATHIS PROGRAIN-GENETIQUE

* **Variétés au catalogue européen**
  - AGRISOL C.A.C.B.A. PAU
  - MULTISOL C.A.C.B.A. PAU
  - SUPERSOL Semences CARGILL
  - SELECT ORSEM

* **Précocités**
  - Type VIKI AGRISOL - MULTISOL - ATHIS
  - Type TOP FLOR SUPERSOL - SELECT

* **Rendements** (essais CETIOM zone Sud 1988 - 1989 - 1990)

Variétés	Rendements/ha en % témoin		
	1988 : 5 essais dont 3 attaqués par Phomopsis	1989 : 6 essais indemnes de Phomopsis	1990 : 6 essais indemnes de Phomopsis
Variétés tolérantes			
ATHIS		96,2	100,4
AGRISOL	121,3	94,2	88,1
MULTISOL	113,5	96,6	99,7
SUPERSOL	122,6	100,6	106,6
SELECT	-	-	(115,2) *
Témoins non tolérants			
VIKI	-	100	100
MIRASOL	100	-	-

* Sur seulement 5 essais.

Vous pensez semer une variété traditionnelle, méthode qui requiert une protection fongicide adaptée

* L'année est défavorable à la maladie
Prévoir un traitement en limite de passage avec le tracteur. Ce traitement d'assurance est d'autant plus justifié que la parcelle présente un risque de développement important de la maladie (situation irriguée, terres profondes, fonds de vallée, etc...).

* L'année est favorable à la maladie
Prévoir deux traitements :
- *le premier pourra se situer à un stade précoce, conseillé par les Avertissements Agricoles.*
- *le deuxième (si les conditions restent humides) se situera 3 semaines après, au plus tard en limite de passage avec le tracteur.*

Produits utilisables pour lutter contre le Phomopsis en 1991

* A tous les stades du tournesol (classés par ordre alphabétique)
  - CALIDAN à.................. 4 l/ha
  - PELTAR FLO à........... 7 l/ha
  - PUNCH C (ou CS) à.. 0,8 l/ha
  - SPORTAK PF à........... 2 l/ha

* <u>Au stade limite de passage avec le tracteur</u>
- CORBEL BASF à......... 0,8 l/ha
- CORBEL QUINO à...... 0,8 l/ha
- CORBEL DUO à.......... 1,6 l/ha

Les variétés traditionnelles ont des niveaux de sensibilité très différents :
- ALBENA s'est comportée en 1990 comme la variété ATHIS
- VIDOC, OSCAR, ISANTHOS sont très sensibles. Elles présentent un risque très élevé. Si elles sont cultivées, elles demanderont une protection très suivie.
- Les références expérimentales manquent encore pour classer les autres variétés.

Compléter ces méthodes par la lutte agronomique

Les spores de champignon ont besoin de 8 à 12 heures de forte humidité à l'intérieur de la végétation pour germer et s'installer dans les feuilles. Toutes les mesures qui tendent à abaisser l'humidité et à réduire le volume de végétation, retarderont ou limiteront l'attaque : en particulier dans les fonds de vallée qui sont très favorables au phomopsis.

. Eviter les apports excessifs d'Azote.
. Eviter les irrigations trop précoces ou excessives. Si possible, réduire la fréquence des irrigations en augmentant les doses d'eau par tour d'eau, en particulier dans les terres les plus argileuses.
. Eviter les trop forts peuplements.
. Maintenir la culture propre (désherbage - binage) et éviter toute culture sous couvert.

/////// **Zones dans lesquelles le Phomopsis a été observé de 1985 à 1989**

.... **Zones dans lesquelles le Phomopsis a été observé en 1990**

Source CETIOM - SPV - SUAD

BLE ET ORGE D'HIVER

Les prévisions diffusées par notre bulletin n° 1 du 30 janvier dernier restent d'actualité. On notera tout de même en particulier :

- **SEPTORIOSE DU BLE** : sous réserve d'une pluviométrie favorable en fin de mois et en avril, elle constitue le risque le plus fréquent et le plus vraisemblable (sa présence est couramment observée depuis 6 semaines).

- **PUCERONS ET JAUNISSE NANISANTE** (orge et blé) : le risque n'est toujours pas écarté et des observations réalisées en Béarn montrent la présence de *Rhopalosiphum padi* dans les parcelles.

COLZA

Les parcelles les plus avancées sont au stade D1 (boutons accolés), les autres aux stades C1, C2 (début élongation de la tige principale).

MELIGETHES

Les méligèthes volent en toutes zones depuis le 25 février. Surveillez les parcelles ayant atteint ou dépassé le stade D1.

Les seuils d'intervention, après observation de 50 plantes au hasard, lors de journées ensoleillées sont les suivants :

- Un méligèthe en moyenne par inflorescence jusqu'au stade D2.

- Deux à trois méligèthes en moyenne par inflorescence au stade E.

PRODUITS AUTORISES SUR LES RAVAGEURS DU COLZA A PARTIR DE LA REPRISE DE VEGETATION

Matières actives	Spécialités commerciales	Charançon[1] de la tige	Méligèthe[1]	Charançon [1] des siliques	Puceron[1]
Alphaméthrine	Fastac	0,15 l	0,15 l	0,2 l	
Bifenthrine	Talstar	0,07 l	0,1 l	0,1 l	
Cyfluthrine	Baythroïd	0,3 l	0,2 l	0,2 l	
Cyperméthrine	Cymbush,Kafil super Nombreuses spécial[2]	0,25 l	0,25 l 20g ma/ha	0,25 l	
Deltaméthrine	Décis	0,2 l	0,2 l	0,2 l	
Deltaméthrine +Endosulfan	Galion	0,8 l			
Dialiphos	Torak		1,25 l	1,25 l	
Endosulfan	Nombreuses spécial[2]	400g ma/ha	250g ma/ha	600g ma/ha	
Endosulfan +Parathion Ethyl	Drifène AP - Ekadrine PE	1,25 l	0,75 l		
Endosulfan +Thiométon	Serk EC				1,5 l
Esfenvalérate	Sumi alfa		0,5 l	0,6 l	
Fenvalérate	Sumicidin 10		0,4 l	0,4 l	
Fluvalinate	Mavrik-Mavrik Flo		0,2 l		0,2 l
Lambda-Cyhalothhrine	Karate	0,15 l	0,1 l	0,1 l	
Malathion	Nombreuses spécial[2]		1,5 l ou kg		
Méthidathion	Ultracide 20 bouillie Ultracide 20 liquide	1,5 kg 1,5 l	1,25 kg 1,25 l		
Parathion Ethyl et Méthyl	Nombreuses spécial[2]	300g ma/ha	200g ma/ha		
Parathion huileux	Nombreuses spécial[2]	300g ma/ha	200gma/ha		
Phosalone	Zolone Flo-Azofène Flo Nombreuses spécial.[2]		2 l 1000g ma/ha	2,5 l 1200g ma/ha	1,2 l
Phosalone +Parathion Méthyl	Fortène Taxylone	1,5 l	0,75 l 0,75 l		
Pyrimicarbe	Pirimor G - Aphox				0,5 kg
Tralométhrine	Tracker 108 EC	0,09 l	0,065 l	0,065 l	

-1- Doses en litre ou kilogramme de produit commercial par hectare.

-2- La dose de matière active par hectare mentionnée correspond à la dose de matière la plus fréquente. Avant toute utilisation, vérifier la dose de produit commercial autorisée sur l'étiquette.

Liste arrêtée au 15-02-91 - S.P.V.

P5